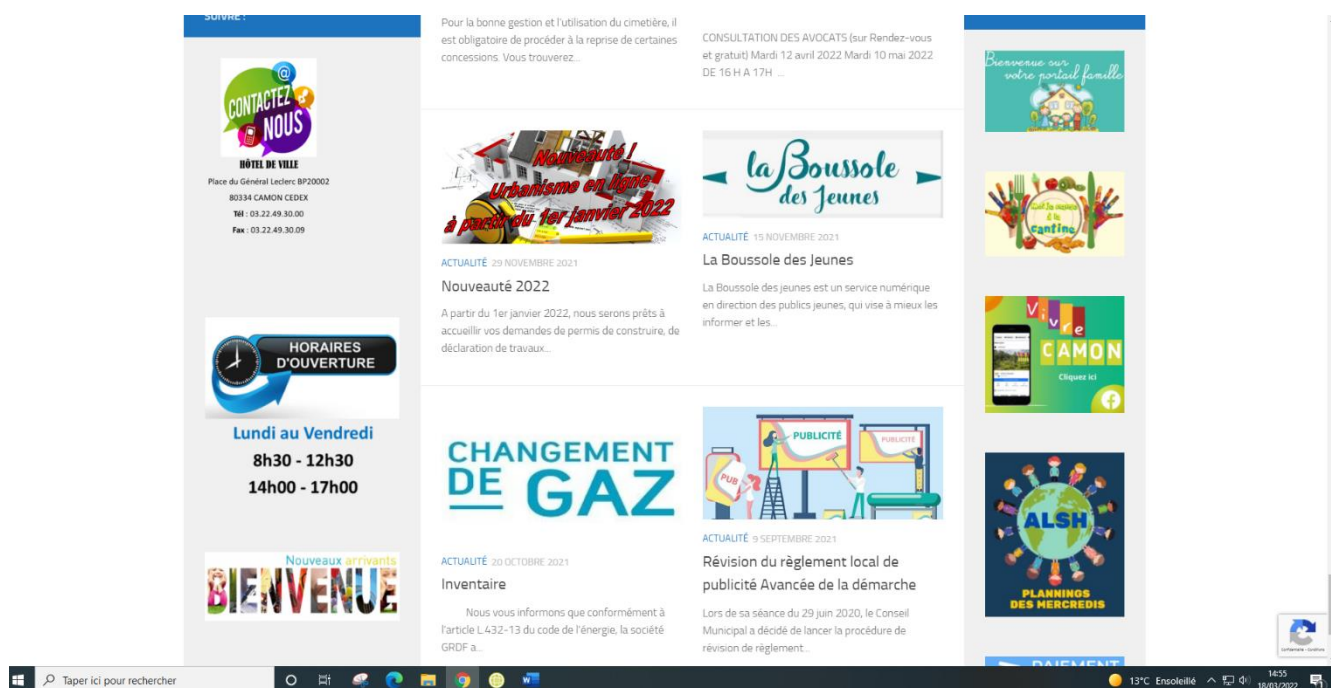


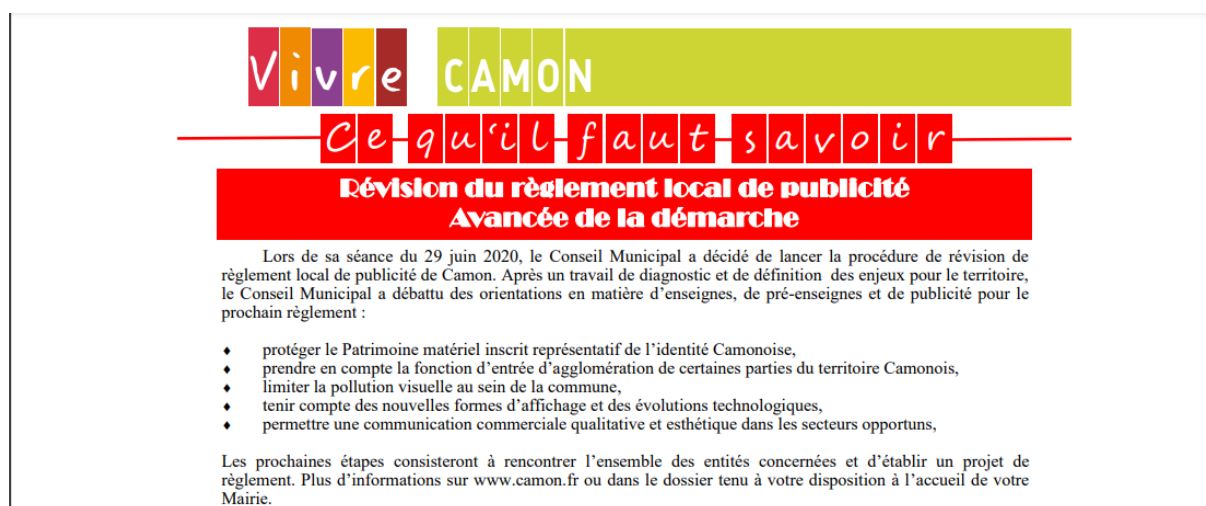
Procédure de révision du règlement local de publicité de la commune de Camon

Information préalable des citoyens avant enquête publique

- **Site internet de la commune :**
 - Parution d'un article le 9 septembre 2021 avec lien d'accès vers le support de présentation des orientations et objectifs.



- **Bulletin municipal :**
 - *Septembre 2021*



- Janvier 2022

Janvier 2022



Révision du règlement local de publicité « Avancée de la démarche »

« Après avoir défini les orientations et les objectifs au mois de juin 2021, un projet de Règlement Local de Publicité a été travaillé avec les entreprises concernées et les personnes publiques associées dont les communes voisines. Lors de sa séance du 13 décembre dernier, le Conseil Municipal a arrêté ce projet.

Il est dorénavant entre les mains des personnes publiques associées qui disposent de trois mois pour émettre un avis. Après avoir recueilli l'ensemble de ces avis, vous aurez la possibilité d'émettre à votre tour un avis puisqu'une enquête publique sera lancée. A suivre ... ».

La Poste

La Poste de Camon va prochainement modifier ses horaires d'ouverture et nous fait part d'une diminution de 15% de fréquentation du bureau depuis 2017.

Les types d'opération sont essentiellement du courrier, colis et instances pour 85% et des opérations de retrait pour 5%. Le nombre de clients par jour est passé de 113 en 2013 à 65 en 2019 et 56 en 2020.

Il serait dommageable que ce service aux publics soit sous utilisé avec tous les risques que cela peut présenter. Afin que nous puissions remonter les informations aux services de la Poste, n'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions à l'adresse suivante : communication@camon.fr

- **Mise à disposition d'un cahier destiné à recevoir les observations du public :**

Du lundi 5 juillet au lundi 13 décembre 2021.